**Zeitschrift:** Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

**Band:** - (2017)

**Heft:** 87

**Artikel:** Des Anglaises en colère

Autor: Bourbon, Tristan de

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-830266

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Des Anglaises en colère

Regroupées en association, des femmes vont porter plainte contre le gouvernement. Qui les a prévenues bien trop tardivement du recul de leur âge de la retraite.



Susan Beevers (deuxième depuis la droite) sourit, mais elle ne cédera pas.

usan Beevers est particulièrement remontée. Cette ancienne employée de Swiss Re à Zurich, désormais basée dans le nord de l'Angleterre, n'a toujours pas avalé le mutisme des autorités britanniques pour ce qui est du recul de l'âge de la retraite. «Dix-huit mois avant mes 60 ans, j'ai reçu, en 2011, une lettre m'apprenant que je ne serai pas à la retraite à 60 ans, mais à 62,5 ans!» Elle pense alors être l'objet d'une erreur administrative. Elle s'aperçoit toutefois, grâce aux réseaux sociaux, qu'une poignée de femmes se retrouvent dans le même cas qu'elle. «Nous râlions à l'époque contre un ministère capable de faire six erreurs administratives», rit-elle. En fait, «nous ne pensions pas être 2,6 millions de victimes d'un silence de l'Etat assourdissant».

Retour en arrière. En 1995, les conservateurs au pouvoir changent

la loi sur les retraites: en 2020, les femmes partiront à la retraite au même âge que les hommes à 66 ans, soit six ans plus tard qu'à l'époque. Au pouvoir entre 1997 et 2010, les travaillistes ne communiquent pas du tout sur le sujet, si bien que les principales concernées, mais aussi les employés du ministère ne sont pas au courant de cette modification. «Lorsque nous appelions les centres d'appel du ministère, ses employés nous disaient que nous partirions à la retraite à 60 ans», assure Susan, enregistrements de leurs discussions à l'appui. «Même le site internet du gouvernement l'indiquait jusqu'en janvier 2016.»

Las. «Au final, les femmes concernées par la modification de leur situation n'ont été mises officiellement au courant qu'entre deux ans et demi et dix-sept mois avant qu'elles n'atteignent 60 ans, poursuit-elle. Et nous

estimons que 90000 femmes n'ont jamais été prévenues.» Le choc est d'autant plus sévère que, de retour au pouvoir, les conservateurs accélèrent, en 2011, le recul de l'âge de la retraite à 66 ans dès 2018.

#### **DES COMBATTANTES!**

Avec plusieurs de ses collègues d'infortune, Susan forme alors le groupe des Femmes contre l'inégalité de la retraite. Ces prochaines semaines, elles porteront plainte contre le gouvernement. «Les politiciens pensaient avoir affaire à des victimes faibles, sourit Susan Beever. Ils ont oublié que les femmes nées dans les années 1950 se sont battues pour l'obtention de nombreux droits. Nous sommes des combattantes!»

Ces Anglaises réclament une période de transition, car, comme l'explique Sandra Hepworth, ancienne technicienne informatique de 62 ans, «ce laps de temps est bien trop court pour réorganiser ma vie. Avec mon époux, nous avons ouvert un restaurant dans le sud-ouest de la France après avoir calculé que je toucherai ma pension à 60 ans. Nous ne l'aurions sans doute pas fait aussi vite, puisque le changement nous a mis en danger financièrement. » Lors de la fermeture de leur établissement pendant l'hiver, elle revient donc travailler en Angleterre.

Toutes les deux s'estiment plutôt protégées par leur carrière respective. «De nombreuses femmes de notre génération ont peu travaillé en raison de l'absence de crèches, rappelle Susan Beever. Surtout qu'elles ne sont plus autorisées depuis 2014 à percevoir la pension de leur époux décédé. Nous distribuons donc de la nourriture aux femmes les plus pauvres, coincées par le système. Une situation inadmissible.» Grâce au récent soutien de nombreux élus de tous les bords politiques, leur cause possède désormais de grandes chances d'être entendue. Surtout que le gouvernement ne voudra peut-être pas prendre le risque d'être condamné par la justice.

TRISTAN DE BOURBON, LONDRES